RIEUX

BULLETIN MUNICIPAL
Mars 2020



Soirée des graines de champions



Conseil des jeunes



Exposition de photos



Concert

Sommaire

- Mot du Maire 03
- Conseil municipal 04//08
  - 14 Novembre 2019 04-05
  - 12 Décembre 2019 05-07
  - 06 Février 2020 07-08
- La vie à Rieux 09//13
- Jeunesse 14//17
- Médiathèque 18//19
- Associations 20//22
- Etat civil 23
- L'agenda 24

INFOS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES :

Pompiers : **18**
SAMU : **15**
Police : **17**
Pharmacie de garde : **3237**

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE :
Tél. 02 99 91 90 69

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 9h00 - 12h00 • 13h30 - 17h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 • 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00-12h00

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Remerciements :

La délégation à la communication tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à la création de ce bulletin municipal.

Bien entendu chaque association mais aussi tous les élus de Rieux pour leur travail et leur temps donné à la commune.

Ainsi que Christelle, Charlène, Valérie et Alexandra pour leurs travaux à la mairie, à la médiathèque et le service jeunesse.

L'imprimerie Armoricaine pour son travail.
Et chaque Rieuxoise et Rieuxois pour sa lecture.

Mais aussi un grand merci pour les photos à Jean-Pierre COLIN.

Directeur de la publication :
André FONTAINE

Commission de rédaction :
Veronique KERROUAULT, Magali FREHEL, Annick LORENT et Julien ROUXEL

Secrétariat :
Edith COUDE

Mise en page - Impression :
Imprimerie Armoricaine
2 Quai Surcouf - 35600 REDON

Le mot du Maire...



Rieuxoises, Rieuxois,
Chers Concitoyens,

En ce début d'année, l'éditorial aura une connotation particulière. Dans cette période pré-électorale, le code électoral cadre des interventions orales et écrites du Maire en responsabilité. Au regard de la jurisprudence en la matière, ce n'est pas inutile.

A l'occasion de la cérémonie des vœux, j'ai pu indiquer que l'équipe municipale en place avait rempli ses engagements. Nos concitoyens en sont témoins de l'ensemble des réalisations et du travail accompli. Il y a également ce qui n'est pas visible, je veux dire la mise à jour de nos archives municipales, la mise en place du RIFSEEP (visant à reconnaître notamment l'engagement et la manière de travailler de nos agents communaux), du document unique (visant à repérer et prévenir les risques socioprofessionels), la gestion des affaires sociales et scolaires, l'informatisation de nos divers services.

Nous avons participé aux différentes instances de la communauté d'agglomération, représenté nos concitoyens, donné nos avis et entretenu des relations amicales et privilégiés tant au niveau local, que départemental ou national. Ceci pour mieux défendre nos projets et servir au mieux notre commune.

La politique communale doit s'inscrire dans une vision globale et à long terme intégrant tout ce qui relève des exigences aujourd'hui admises par tous, une meilleure cohésion sociale, la richesse de l'intergénérationalité, le développement des services de proximité à la population, le respect du développement durable et des normes environnementales, la promotion de la culture décentralisée partagée par et pour tous.

L'urbanisation et sa promotion est un des socles de cette politique locale. Dans la rédaction du Plan Local d'Urbanisme, deuxième version, il a fallu intégrer une somme de données issues de tous les textes en vigueur, tous restreignent d'autant plus notre marge de manœuvre.

Nous avons pu, malgré les impératifs des diffrérents lois et règlements sauver le caractère singulier de notre commune, faite d'un cœur de bourg et de multiples villages disposés sur l'ensemble du territoire communal. Il faudra suivre l'évolution de ce PLU, effectuer les corrections nécessaires et adopter notre politique du logement en conséquence.

Par la suppression de la fiscalité propre, les communes seront restreintes dans leurs prérogatives, sauf à bénéficier de mesures financières compensatoires. Tous les élus de l'AMF (Association des Maires de France) restent mobilisés et vigilants sur ce point essentiel.

La commune n'est pas un simple échelon administratif, mais un lieu de vie où doit pouvoir continuer d'exister ce qu'il est convenu d'appeler « le bon vivre ensemble ».

Aujourd'hui dotée des équipements et des structures de bon niveau, notre commune a les atouts pour réussir un développement nécéssaire et équilibré, comme le permet le PLU.

Je laisse à mon successeur des finances saines, un ensemble de nouveaux projets structurants qui pourront mobiliser les énergies des futurs élus pour les années à venir.

Je ne doute pas un instant de la sagesse du corps électoral pour porter aux affaires, une équipe courageuse et déterminée comme pour désigner une opposition constructive et participative.

Avec toute ma gratitude envers mes concitoyens qui m'ont donné leur confiance, envers mon équipe qui a travaillé pour le bien de tous, je vous assure toutes et tous de mes meilleurs vœux bien sincères.

André FONTAINE

CONSEIL MUNICIPAL 14 Novembre 2019

1) Programme de travaux de voirie - RD 114 - entrée d'agglomération

Dossier présenté par René TORLAY

La commission municipale « travaux » a validé un avant-projet sommaire d'aménagement de rond-point pour sécuriser l'accès à la zone de loisirs du Grenit et l'entrée d'agglomération. En effet, il est impératif de réduire la vitesse.
Plusieurs options ont été étudiées : un tourne-à-gauche, un plateau ou un rond-point. C'est cette dernière option qui a été retenue.
Les élus débattent sur le fait que le giratoire soit maintenant possible, alors que ce projet avait été écarté dans un premier temps, car le coût annoncé était plus important.
Il est signalé que l'éclairage devra être adapté, afin de signaler ce rond-point et d'éviter les accidents.

• Le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses	Montant HT
Relevé topographique	820,00 €
Maîtrise d'œuvre	7 820,00 €
Travaux de voirie	215 000,00 €
Déplacement réseaux télécom	5 000,00 €
Déplacement réseaux éclairage	6 000,00 €
Total opération	**234 640,00 €**
Recettes	**Montant HT**
Etat - DETR 2020	43 200,00 €
Etat Amendes de police 2019/2020	10 000,00 €
Département - PST 2020	46 928,00 €
Morbihan Énergies	1 800,00 €
Total subventions	**101 928,00 €**
Autofinancement communal	132 712,00 €
Total	**234 640,00 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **(Vote : 2 abstentions, 17 pour)**
- **VALIDE** le programme d'investissement : création d'un rond-point pour l'accès à la zone de loisirs du Grenit et réduction de la vitesse en entrée d'agglomération.
- **APPROUVE** l'Avant-projet sommaire d'aménagement
- **VALIDE** le plan de financement de l'opération

2) Personnel : Création de poste

Dossier présenté par Denis HUET

A l'occasion de la mise en service de la salle socioculturelle, une réflexion s'est engagée sur la gestion du fonctionnement de cette salle (suivi des locations, nettoyage), ainsi que sur le mode de gestion externalisé du nettoyage de trois locaux communaux (la médiathèque, la salle de sports et les vestiaires du stade).

CONSIDÉRANT que les contrats de prestation des nettoyages des locaux arrivent à échéance le 22 février 2020 ;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de municipaliser cette prestation ;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'adjoindre l'expérimentation de la gestion de la salle socioculturelle à ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **(Vote : 4 abstentions, 15 pour)**, **DÉCIDE** de créer un contrat de projet pour l'expérimentation de la gestion de la salle socioculturelle et la remunicipalisation du nettoyage des locaux :
- à compter du 1er Février 2020.
- à temps complet,
- pour une durée de 1 an
- Catégorie d'emploi : adjoint technique

3) Contrat groupe d'assurance des risques statutaires

Par délibération du 28 Mars 2019, la commune a demandé au Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale du Morbihan de souscrire, pour son compte, un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et du décret n°86-552 du 14 mars 1986.
Le Centre de Gestion du Morbihan a communiqué à la commune les résultats de la consultation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **(vote : unanimité)**,
- **DECIDE** d'accepter la proposition suivante :
Assureur : **CNP ASSURANCES**
Durée du contrat : 4 ans, à compter du 1er Janvier 2020 jusqu'au 31 Décembre 2023
Régime du contrat : capitalisation
Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 3 mois pour l'assureur, 3 mois pour l'assuré avant l'échéance du 1er Janvier de chaque année

• Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :
- Tous les risques, avec une franchise de 30 jours fermes en maladie ordinaire, annulée pour les arrêts supérieurs à 60 jours consécutifs
- Taux : 4,87 %
- Taux garanti jusqu'au 31 Décembre 2023

• Agents titulaires ou stagiaires non-affiliés à la CNRACL et des agents non titulaires de droit public (IRCANTEC)
- Tous les risques, avec une franchise de 15 jours fermes en maladie ordinaire
- Taux : 1,05 %
- Taux garanti jusqu'au 31 Décembre 2023

- **DECIDE** d'autoriser le Maire ou son représentant à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

Budgets : admission en non valeur
Dossier présenté par Denis HUET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, (Vote : unanimité), d'approuver l'admission en non-valeur des titres de recettes et rôles suivants, pour un montant total de 11.90 €.

Budgets : créances éteintes
Dossier présenté par Denis HUET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, (Vote : unanimité), d'approuver l'ordonnance du 7 Août 2018 donnant force exécutoire aux fins de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire pour la somme de 3.40 € (article du rôle 39-2/2016). (effacement des créances d'un débiteur suite à une procédure de surendettement).

4) Fixation de loyer d'un logement communal

Dossier présenté par Paulette BEULE

La commune est propriétaire d'une maison d'une surface habitable de 50 m², composée :
- au RDC d'une pièce à vivre, salle d'eau et WC
- à l'étage d'une chambre.

Le loyer était de 255.22 € mensuel en décembre 2018.
Ce logement a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation en 2019. Il est prêt pour la location.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **(vote : unanimité)**, **DÉCIDE** de fixer le loyer de la maison sise Rue des Trinitaires à 280 €.

5) Question diverses

• Adoption de la motion de l'AMRF- DGFIP

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **(vote : 3 abstentions, 16 pour)**, **DÉCIDE** d'adopter la motion relative à la restructuration du réseau de la DGFIP, ci annexée.

• Adoption de la motion de l'AMRF- pesticides

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **(vote : 5 abstentions, 14 pour)**, **DÉCIDE** d'adopter la motion relative à la règlementation des pesticides, ci annexée.

• Informations diverses

- La commune a perçu, du Département, une subvention de 2560 € pour l'entretien des chemins de randonnées.

- La commission « travaux » a validé le remplacement du lave-vaisselle au restaurant scolaire. Ce dernier, vieux de 25 ans, tombe régulièrement en panne et fuit en permanence depuis un mois. À cette occasion, la plonge sera modifiée, afin que la « marche en avant », obligatoire dans les restaurants, soit respectée.
Le coût de cette opération est de 7 500 €.

- Il faudra porter sur le site internet les tarifs de location de la salle socioculturelle et les horaires des manifestations.

- Marie-Claire BONHOMME présente le Programme alimentaire de Territoire et sa déclinaison dans les services de la commune de Rieux : la semaine de la nutrition et l'action-formation « Plaisir à la cantine ».

- Un bilan du Programme local de l'Habitat sera transmis aux élus, ainsi qu'un point d'étape sur les transferts de compétence eau et assainissement à Redon Agglomération.

CONSEIL MUNICIPAL 12 Décembre 2019

1) Salle socioculturelle : approbation du règlement

Dossier présenté par René TORLAY

M. René TORLAY présente au Conseil Municipal le projet de règlement d'utilisation de la salle socioculturelle et de contrat de location de la salle socioculturelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **(Vote : 3 abstentions, 15 pour)**
- **VALIDE** le règlement d'utilisation de la salle socioculturelle,
- **VALIDE** la trame du contrat de location de la salle socioculturelle,
- **MANDATE** Monsieur le Maire à l'étude et la validation des demandes de location.

2) Salle socioculturelle : approbation des tarifs en cas de dégradations

Dossier présenté par René TORLAY

M. René TORLAY présente au Conseil Municipal le projet de tarifs en cas de dégradations, lors des locations de la salle socioculturelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **(Vote : 3 abstentions, 15 pour)**
- **VALIDE** tarifs en cas de dégradations de la salle socioculturelle,

3) Finances : clôture du budget annexe assainissement

Dossier présenté par Denis HUET

La présente délibération a pour objet de clôturer le budget annexe assainissement suite au transfert des compétences eau et assainissement à REDON Agglomération à compter du 1er janvier 2020.

CONSIDERANT la prise de compétence eau et assainissement par Redon Agglomération à compter du 1er Janvier 2020, entérinée par les communes selon les règles prévues par le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que ce transfert de compétences entraine notamment de plein droit la mise à disposition de l'ensemble des biens, équipements et services publics nécessaires à l'exercice de ladite compétence, ainsi que l'ensemble des droits et obligations qui lui sont attachés à la date du transfert,

CONSIDERANT qu'en application du guide pratique de l'intercommunalité dans sa version actualisée, la reprise des résultats des budgets annexes transférés à la communauté d'agglomération doit être appréhendée de manière distincte selon qu'il s'agisse de budgets sous nomenclature M14 ou M4,

CONSIDERANT que les budgets relatifs aux services publics industriels et commerciaux sont soumis au principe de l'équilibre financier, posé par les articles L.2224-1 et L.2224-2 du CGCT., qui implique l'individualisation des opérations relatives aux SPIC dans un budget spécifique et son financement par la seule redevance acquittée par les usagers,

CONSIDERANT que les excédents et/ou déficits des budgets M4 peuvent être transférés à l'EPCI (transfert en tout ou en partie) selon les décisions qui seront arrêtées en la matière par la commune et l'EPCI (délibérations concordantes) ou conservés dans le budget de la commune et repris dans son budget principal,

CONSIDERANT que les opérations budgétaires et comptables de transfert sont des opérations réelles effectuées après la clôture des budgets annexes,

CONSIDERANT que les résultats ne pourront être définitivement approuvés qu'après approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019,

CONSIDERANT la création du budget annexe « Régie assainissement » par REDON Agglomération à compter de l'exercice 2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **(Vote : unanimité)**
- **D'APPROUVER** la clôture du budget annexe Assainissement à l'issue des opérations de l'exercice 2019, et l'intégration des soldes de son compte de gestion au budget principal,
- **D'ARRÊTER** le principe :
  - du transfert intégral des résultats de clôture du budget Assainissement, constatés au 31 Décembre 2019, au budget annexe « Régie assainissement» de Redon Agglomération,
- **DE PRENDRE** acte qu'une délibération concordante sera prise par le conseil municipal et le conseil communautaire, après l'approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2019, pour arrêter les montants définitifs des résultats et de leur affectation,

4) Finances : délibération modificative de crédits n°2

Dossier présenté par Denis HUET

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder aux ajustements budgétaires de fin d'année et d'anticiper les restes à réaliser ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **(vote : unanimité), DE PROCÉDER,** sur le budget communal, aux modifications de crédits budgétaires suivantes :

Sens	Chapitre	Article	Montant	Objet
Dépenses	21	2 118	- 87 000 €	Financement des RAR
Dépenses	21	21 318	+ 17 000 €	Cantine + camping
Dépenses	21	2 151	+ 60 000 €	Travaux de voirie
Dépenses	21	21 534	+ 10 000 €	Éclairage public

5) Espace jeunes : poste animateur

Dossier présenté par Marie-Claire BONHOMME

La commission Affaires scolaires - enfance s'est réunie le mardi 10 Décembre, pour décider de la mise en place d'un emploi afin de relancer l'espace jeunes et la politique jeunesse.
L'animateur assurerait les missions suivantes : gestion de l'espace jeunes (les samedis et les vacances scolaires), gestion du Conseil Municipal des jeunes et du projet Argent de poche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **(vote : unanimité), DÉCIDE DE CRÉER** un contrat de projet pour la mise en œuvre de la politique jeunesse de la commune de Rieux :
- à compter du 1er Janvier 2020
- à temps non-complet 60%
- pour une durée de 1 an
- catégorie d'emploi : adjoint administration

6) Urbanisme : biens sans maître

Dossier présenté par Julien ROUXEL

La réglementation applicable aux biens sans maître prévoit que :
- les centres des impôts fonciers signalent au représentant de l'Etat dans le département les immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu et pour lesquels, depuis plus de 3 ans, la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'a pas été acquittée.
- Au plus tard le 1er Juin de chaque année, le représentant de l'Etat dans le département arrête la liste de ces immeubles par commune et la transmet au maire de chaque commune concernée.
- Le représentant de l'Etat dans le département et le maire de chaque commune concernée procèdent à une publication et à un affichage de cet arrêté.
- Dans le cas où un propriétaire ne s'est pas fait connaître dans un délai de 6 mois à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité mentionnées ci-dessus, l'immeuble est présumé sans maître. Le représentant de l'Etat dans le département notifie cette présomption au maire de la commune dans laquelle est situé le bien.
- La commune dans laquelle est situé ce bien peut, par délibération du conseil municipal, l'incorporer dans le domaine communal. A défaut de délibération prise dans un délai de 6 mois à compter de la notification de la vacance présumée du bien, la propriété de celui-ci est attribuée à l'Etat.
  Ainsi, les immeubles réputés biens sans maître sur la commune de Rieux peuvent revenir à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit. Cette opération permet à la commune de récupérer 524 393 m² de chemins et de terrains.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **(vote : unanimité)**,
- **D'EXERCER** ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil ;
- **DÉCIDE** que la commune s'appropriera les biens cadastrés, suivant la liste ci-annexée, dans les conditions prévues par les textes en vigueur ;
- **CHARGE** M. Le Maire ou son représentant de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de cet immeuble et est autorisé à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

7) Urbanisme : achat de terrain

Dossier présenté par Julien ROUXEL

Monsieur et Madame ROCHER souhaite vendre leur terrain
- « le Clos Porchaye» au lieu-dit La Crolaie et cadastré YO 302,
- d'une surface de 2 130 m²,
- pour un prix de 700 €, soit 0.33 € du m².

CONSIDÉRANT que le montant de l'acquisition est inférieur à 180 000 € et que l'avis du Service des Domaines n'est pas requis ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **(vote : unanimité)**,
- **APPROUVE** le projet d'acquisition à Monsieur et Madame ROCHER de la parcelle cadastrée YO 302 d'une surface de 2 130 m²
- **FIXE** le prix d'achat du terrain à 700 €
- **DÉCLARE** que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes consécutifs à la présente délibération.

8) Sécurité : Défense incendie - convention Véolia

Dossier présenté par M. le Maire

La défense extérieure contre les incendies (DECI) est composée d'un service public et d'une police administrative spéciale DECI, pris en charge par les communes.

La défense extérieure contre l'incendie a pour objet :
- d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin.
- de prendre en compte l'impératif de sécurité et de lutte contre l'incendie dans le cadre des projets de construction pour lesquels sont déposées des demandes de permis de construire.

Au titre de la police spéciale, le Maire a désormais l'obligation de :
- Prendre un arrêté communal de DECI (obligatoire), qui permet de lister les points d'eau incendie (PEI) sur leur commune
- Définir l'organisation de l'information entre le SDIS et la commune
- **Définir les modalités de réalisation des contrôles des PEI**
- Élaborer un Schéma communal de DECI (facultatif)

Les PEI peuvent être des hydrants (bouche et poteaux d'incendie) mais également des points d'eau naturels et/ou artificiels (mares, étangs, réserves artificielles bâches…)

L'objet de la présente délibération est la validation du contrat de prestation de service pour le contrôle et l'entretien des hydrants, proposé par Véolia :

- Contrôle et entretien de premier niveau annuels des 20 hydrants identifiés sur la commune
- Durée : 4 ans
- Date de début : 1er janvier 2020
- Rémunération : 46 € par an et par hydrants

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **(vote : unanimité)**,
- **DÉCIDE** d'approuver le contrat de prestation de service pour le contrôle et l'entretien des hydrants, proposé par Véolia.

9) Questions diverses

Indemnité au comptable public

Dossier présenté par Denis HUET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, **(Vote : 2 abstentions, 2 contre, 14 pour)**,
- **DE DEMANDER** le concours de Monsieur le Trésorier pour assurer des prestations de conseil,
- **D'ACCORDER** l'indemnité de conseil pour la gestion comptable au taux de 100 %, pour l'année 2019 (gestion de 360 jours).
  - soit 597.13 € brut pour le budget communal
  - soit 176.72 € brut pour le budget assainissement
- **DE NE PAS ACCORDER** une indemnité de conseil pour la confection du budget.

CONSEIL MUNICIPAL 6 Février 2020

1) Tarification de l'occupation du domaine public pour commerce ambulant

Dossier présenté par M. Le Maire

Monsieur le Maire propose de se baser sur les tarifs du marché hebdomadaire pour fixer les tarifs de stationnement des commerces ambulants, soit un euro le ml par demi-journée.
Les élus souhaitent également prévoir un tarif pour l'utilisation de l'électricité si un marchand se branche à une prise du marché.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **(Vote : unanimité)**
- **FIXE** le tarif d'occupation temporaire du domaine public pour les commerces ambulants à :
  - 1 € le ml par demi-journée d'occupation.
  - 5 € pour l'utilisation de l'électricité par demi-journée.

2) Vente de terrain communal - Rue de la Chênaie

Dossier présenté par M. Le Maire

Monsieur le Maire présente le projet de vente d'un immeuble :
- Terrain de 726 m², viabilisé et constructible, situé rue de la Chênaie à Rieux
- Cadastré section YP133.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **(vote : unanimité)**,
- **APPROUVE** le projet de vente à Monsieur MARTIN Romuald d'un terrain de 726 m², viabilisé et constructible, situé rue de la Chênaie à Rieux
- **CADASTRÉ** section YP133.
- **FIXE** le prix d'achat du terrain à 25 € le m²
- 18 150 € représentant le prix de vente du terrain, à déposer à la caisse du receveur municipal
- **DÉCLARE** que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

3) Vente de terrain communal - « les Domaines du Chêne Vert »

Dossier présenté par M. Le Maire

Monsieur et Madame DUGUE souhaitent acheter l'immeuble suivant :
- Ensemble de parcelles de 2 737 m², situé « les Domaines du Chêne Vert »
- Cadastré YI220, YI222, YI223, d'une surface de 2 130 m²,
- Situé en zone agricole

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **(vote : unanimité)**,
- **APPROUVE** le projet de vente à Monsieur et Madame DUGUE de l'ensemble de parcelles de 2 737 m², situé « les Domaines du Chêne Vert » - cadastré YI220, YI222, YI223, d'une surface de 2 130 m²,
- **FIXE** le prix d'achat du terrain à 1 300 €
- **DÉCLARE** que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

4) Convention de gestion de matériel - communes de Béganne et Rieux

Dossier présenté par René TORLAY

CONSIDÉRANT que les communes de Béganne et de Rieux ont occasionnellement besoin d'une tarière.

CONSIDÉRANT qu'il est possible depuis la loi du 13 août 2004 de mutualiser l'utilisation d'un bien partagé entre deux communes appartenant au même EPCI,
Une convention est établie entre les deux communes fixant les conditions de gestion et d'utilisation de la tarière, notamment :
- Les conditions de stockage
- La dévolution de la gestion comptable à la commune de Rieux
- Le partage équitable des frais d'utilisation de l'appareil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **(vote : unanimité)**,
- **APPROUVE** le partage d'une tarière entre les communes de Béganne et de Rieux.
- **APPROUVE** la convention, ci-annexée, fixant les conditions de gestion et d'utilisation de la tarière.

5) Comptabilisation des concessions cimetière

Dossier présenté par M. Le Maire

Afin de simplifier l'enregistrement comptable des produits de concessions, Monsieur le Maire propose d'affecter la totalité de cette recette au profit du seul budget communal. Il est précisé que le produit des concessions représente entre 1 000 et 3000 € par an, soit 300 € à 1000 € pour le CCAS.
La suppression de cette recette pourra être compensée par l'augmentation de la subvention que le budget communal verse chaque année au budget CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **(Vote : unanimité)**
- **DÉCIDE** d'affecter, exclusivement, le produit des ventes de concessions de cimetière au budget communal, à compter de l'exercice budgétaire 2020.

6) Modalités des locations de salles aux candidats aux élections

Dossier présenté par M. Le Maire

Monsieur le Maire présente un projet relatif aux conditions d'utilisation des salles de réunion lors des campagnes électorales. A l'occasion des prochaines élections municipales du 15 et 22 mars 2020, les candidats peuvent solliciter la mise à disposition d'une salle de réunion. La réservation de la salle doit être faite au secrétariat de la mairie (au moins une semaine à l'avance), l'accord de réservation étant donné en fonction de l'ordre des inscriptions. L'occupation de la salle doit se faire selon les règles habituelles. Ainsi, elle doit être remise en état à l'issue de la réunion et un soin particulier doit être apporté aux matériels mis à disposition (tables, chaises, matériel vidéo et micro). Cette mise à disposition de salle de réunion est gratuite pour tout intervenant. La clé, remise le jour de la réunion, peut être restituée rapidement (boîtes aux lettres de la mairie).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **(Vote : unanimité)**
- **APPROUVE** les conditions d'utilisation des salles de réunion du centre social par les candidats aux élections politiques.

7) Création d'un conseil municipal des anciens

Dossier présenté par M. Le Maire

Monsieur le Maire présente le projet de création d'un Conseil Municipal des Sages. Dans le but d'améliorer la démocratie locale et de renforcer le lien intergénérationnel, plusieurs centaines de municipalités ont choisi de créer un « Conseil des Anciens » ou Conseil des Sages ». Grand nombre de retraités, disposant de leur temps et fort de leur expérience, souhaitent s'investir dans la vie de la commune. Ils peuvent apporter des points utiles aux élus, ce conseil n'ayant qu'un avis consultatif.
Ainsi, il ne doit pas être un syndicat de retraités exposant ses revendications, mais bien un organe consultatif travaillant pour le bien public. Il peut s'emparer de tous les sujets qui concernent la vie de nos concitoyens, rédiger des rapports, émettre des suggestions. Il doit rester un lieu de réflexion, de recherche et de libre expression. Il conviendra de rédiger pour le prochain Conseil et de mettre en délibération le Règlement Intérieur avec toutes les modalités de fonctionnement et le périmètre d'action à définir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **(Vote : 6 abstentions, 13 pour)**
- **APPROUVE** le projet de création d'un Conseil Municipal des Sages.
- **DIT** que le règlement et les modalités de fonctionnement seront décidés lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

8) Motion - Centre hospitalier intercommunal de Redon Carentoir

Dossier présenté par M. Le Maire

Monsieur le Maire présente la proposition de motion à l'intention des assemblées délibérantes suivantes :
- Redon Agglomération
- Ville de Redon
- Conseil municipaux des 30 autres communes-membres

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Redon - Carentoir est le fruit d'un rapprochement assez récent de deux établissements aux activités complémentaires. Son avenir est au cœur des préoccupations des personnels, des usagers, de la direction et des représentants élus de la ville-centre et des communes dont il couvre la zone d'origine de la patientèle. Hôpital de proximité, reconnu pôle d'équilibre, le Centre Hospitalier de Redon - Carentoir dispose d'une large panoplie de services et de prises en charge : spécialités médicales, spécialités chirurgicales, services d'urgence, SMUR, maternité, pédiatrie, gériatrie, psychiatrie… Avec Fougères et Vitré, il fait désormais partie du Groupement Hospitalier Territorial de rattachement au CHU de Rennes, ce qui constitue dans bien des domaines un atout.
Il est important de rappeler que le Centre Hospitalier de Redon - Carentoir répond aux besoins d'une population estimée à environ 120 000 habitants.

- S'AGISSANT du projet immobilier qui devra se placer au cœur d'une ambition territoriale accrue pour renforcer la dynamique actuelle, l'année 2020 permettra de présenter les scénarii envisagés et d'en choisir un ; **la construction d'un nouvel hôpital à l'horizon 2025, sur un site accessible et approprié, ne pourra que bénéficier à son développement et à la qualité du service rendu aux populations concernées ; nous nous inscrivons d'ores et déjà dans cette vision et attendons des autorités de tutelle un engagement sur le portage financier du projet immobilier qui sera retenu.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **(Vote : unanimité)**
- **APPROUVE** le projet de motion pour le centre hospitalier intercommunal de Redon Carentoir

9) Informations diverses

Monsieur ROUXEL précise qu'une entreprise d'une cinquantaine d'employés a pris un premier contact avec la mairie et de Redon Agglomération pour s'installer dans la zone du Bourgneuf.

RECTIFICATIF
Tarifs salle socioculturelle Rieux

	TARIFS ASSOS RIEUXOISES	TARIFS PARTICULIERS RIEUX	TARIFS PARTICULIERS ASSOS EXTERIEURS
BAR/HALL (location hors samedi/dimanche)	50 gratuité 1 fois/an/ assos	80	Réservé Rieuxois
CUISINE	60	100	-
GRANDE SALLE (hall/bar compris)	250	330	380
SALLE ENTIERE BAR/CUISINE/ SALLE	300	430	580
LOGES	50	50	60
GRADINS	80	100	120
FORFAIT 2 JOURS	500	700	920
VIDEO PROJECTEUR + SONORISATION	20	20	20
PERCOLATEUR	10	10	10
COUVERTS	0,3	0,4	0,5
ACOMPTE	25,00%	25,00%	25,00%
CAUTION	1000	1000	1000

CCAS

• REPAS DES SENIORS
Le traditionnel repas des aînés s'est tenu le 24 Novembre 2019. Cette fête fut l'occasion pour certains d'entre eux de découvrir la salle du Grénith.
200 personnes de + de 70 ans ont répondu à notre invitation pour partager un repas dansant animé par "TOP DANCE". Au cours de l'après-midi nos ainés ont pu danser et chanter.
Le restaurant LE PRIEURE nous avait concocté un repas festif, et avait offert à l'occasion de leurs dix ans sur notre commune, un "trou normand" et nous les en remercions.
Comme habituellement nous avons eu le plaisir de mettre à l'honneur nos deux doyens présents : Mme Jeannette HUET 91 ans et M Paul ROUXEL 90 ans., ainsi que 15 personnes nées en 1949 âgées de 70 ans.



Un grand merci aux membres du CCAS, à nos élus ainsi qu'à nos bénévoles qui ont permis que cette fête soit réussie.

• COLIS DE NOEL
90 colis de NOEL ont été distribués aux séniors de + de 85 ans et aux personnes qui n'ont pas pu participer au repas des ainés pour raison de santé.
Les Rieuxois en maison de retraite n'ont pas été oubliés, un goûter avait été organisé pour les résidents de l'EHPAD d'Allaire et de Saint Jacut les Pins.

• BANQUE ALIMENTAIRE
Comme depuis de nombreuses années, RIEUX a organisé et participé à la collecte nationale pour la Banque Alimentaire la dernière semaine de Novembre 2019, avec les communes de Béganne, Saint Vincent sur Oust, Saint Perreux, Peillac. La Croix Rouge assurait le ramassage des denrées récoltées.
Nous remercions les nombreux donateurs ainsi que Mr et Mme BERTIN, responsables de l'Intermarché de notre commune à Aucfer, qui nous ont permis de réaliser la collecte dans les meilleures conditions.
Je remercie toute l'équipe du CCAS pour leur collaboration et leur dévouement tout au long de ses 6 années qui viennent de s'écouler.

Paulette BEULE
Vice-présidente du CCAS, Adjointe aux affaires sociales

Cérémonie du 11 Novembre

La commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale du 11 Novembre 1918, a permis de rassembler les anciens combattants, les enfants de l'école Sainte Anne et de nombreux Rieuxois et Rieuxoises.

Différents textes ont été lus par Mme Paulette BEULE, première adjointe, Jean-Baptiste MORISSEAUX pour la FNACA, et les élèves afin de rendre hommage aux victimes de cette terrible guerre. Suite à cette cérémonie, un verre de l'amitié a été offert.



Elections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu le 15 Mars.

Pour prouver votre identité :
- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Le Dimanche 15 Mars, des courses cyclistes sont prévues dans l'après-midi, vous pourrez bien sûr emprunter la route pour aller voter dans le sens de la course.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Vœux du Maire



Le dimanche 5 Janvier, devant une population confortablement assise, le Maire, André FONTAINE a présenté ses vœux aux Rieuxois pour la dernière fois. Marie Hélène HERRY conseillère départementale a comme chaque année présenté les actions du département sur la commune (subventions et compétences). Elle a tenue à saluer le bilan de la municipalité et à exprimer sa satisfaction a avoir travaillé avec le maire et son équipe soudée. Le maire a présenté le bilan du mandat, de tout ce qui a été réalisé et s'est dit prêt à passer le relais en Mars prochain.

Yvette Année, vice-présidente de Redon Agglomération a énuméré les projets réalisés et ceux en cours comme le nouvel hôpital de Redon, le développement de la fibre optique et le projet « confluence 2030 ».

Le PLU

Le PLU est disponible sur le site internet de la commune depuis maintenant quelques mois. La liste des terrains disponibles, des dents creuses ainsi que le nombre de logements potentiels par terrain sont dans le fichier OAP (Opérations d'aménagement et de programmation). Ce sont des outils de densification dans les zones urbaines et à urbaniser ainsi qu'un document d'objectifs puisque nous avons repéré et rendu constructibles des terrains pour la construction de 178 logements plus 15 bâtiments en zone agricole pouvant changer de destination et devenir des habitations.

Le PLU étant prévu pour 10 ans, l'objectif est donc la création de 19 logements par an. Vu le nombre grandissant de division en vue de construire et de terrains à vendre (sur internet, dans les agences immobilières…), la dynamique est positive.

Cérémonies de fin d'année

Pour la 6ème année, la municipalité a organisé les cérémonies de fin d'année; pour les nouveaux arrivants et nouveaux nés. Ces moments chaleureux sont l'occasion de présenter la commune et ses associations ainsi que de les encourager à s'engager dans celles-ci ; pour les employés municipaux l'arbre de Noël est un moment convivial pour saluer le travail fourni toute l'année.

A l'issue de ces cérémonies, un pot de l'amitié a été offert.





Conseil municipal des enfants

Samedi 11 Janvier, le Conseil Municipal des enfants s'est réuni pour choisir les plus beaux dessins de Père Noël confectionnés par les enfants de la commune, à la garderie et au marché de Noël. Ainsi ils ont élu par tranches d'âges, les plus beaux dessins et ont offert aux lauréats les lots qu'ils avaient récoltés auprès des commerçants de la commune.

Marché de Noël

Le dimanche 15 Décembre, s'est tenu le traditionnel marché de Noël. Pour l'occasion 39 exposants ont proposé leurs créations aux visiteurs présents lors de cette manifestation.

L'amicale Laïque a tenu la restauration et la buvette.

Au fil de la journée des contes ont été narrés autour d'un public venu nombreux.



Domicile partagé

Le dimanche 22 Décembre, les résidents du domicile partagé ont fêté Noël entourés de leurs familles, du Maire Mr FONTAINE, de Suzanne et Christiane bénévoles, Clément stagiaire et des salariées.

L'occasion pour eux de partager un goûter et de recevoir leurs cadeaux. Un moment chaleureux et convivial apprécié de tous.



Soirée des graines de champions



A l'initiative de Jean-Pierre COLIN et de la municipalité, une soirée a été organisée dans la salle du Grénith afin de récompenser les jeunes qui se sont distingués dans leurs différents univers : sportif, professionnel.

- A 18 ans **Clément TOUZEAU** s'est distingué en représentant la Bretagne à la finale nationale des meilleurs apprentis de France en catégorie Charcuterie traiteur, au salon de l'Agriculture en 2019. Il est actuellement apprenti chez Florent CHENAU à Saint Jean de la Poterie.
- **Clément CHEVREC** a été récompensé pour sa participation au championnat de France VTT UNSSC (Union Nationale du Sport Scolaire) au sein de la délégation Bretonne. Licencié au club VTT Brani-Chapellois Clément a remporté plusieurs compétitions départementales et régionales. L'école VTT Rieuxoise forme des graines de champions. En 2012 quatre jeunes du club ont représenté la Bretagne à la finale nationale en critérium VTT. Sur les huit Bretons présents, quatre étaient de Rieux.
- **Laly LANOE** termine 2ème des filles de 13-14 ans et **Maël ROUXEL** est champion de France des 15-16 ans. **Lucie et Timéo** ont concouru au concours national de la sécurité routière.
- **Cléo RENOU**, 18 ans, est championne de natation de niveau international. La jeune femme est multi médaillés au championnat de France, au Global Games en Australie (Equivalent des JO pour déficients intellectuels) où elle a remporté 6 médailles d'or et 2 médailles d'argent. Cette année, elle a pour objectif les championnats d'Europe en Russie en juin et les Trisomie Games en Mars.





Fest Noz

L'Association "Ar Men Du" existe depuis 2009 et a organisé son premier Fest-Noz le samedi 04 Janvier 2020 à la nouvelle salle "le Grénith". Le groupe "Ar Men Du" de la région Redonnaise et le groupe "Diskuizh" de la région Rennaise ont ravi le public venu nombreux pour 5 heures de danses (278 entrées payantes).
Les 2 groupes ont attiré les danseurs par la qualité de leur répertoire de haute et basse Bretagne. Les danseurs ont apprécié cette nouvelle salle et nous envisageons de renouveler notre fest-Noz le samedi 09 Janvier 2021.





Dossier de presse conférence Jérémie PICHON

L'association « Zéro déchet Pays de Vilaine » domiciliée à Redon et l'épicerie vrac zéro déchet « Culture Vrac » organisent « the » conférence zéro déchet.

Jérémie PICHON de la famille « presque » zéro déchet nous fait l'honneur de venir nous présenter sa démarche zéro déchet le 20 Mars 2020 à 20h00 à la nouvelle salle socioculturelle le Grénith à Rieux.

Durant 20 années passées au service d'ONG socioculturelles, environnementales et humanitaires, Jérémie PICHON fait le triste constat d'un système basé sur la surconsommation, dévastateur pour l'Homme et son milieu. En 2014, ils décident de se lancer en famille dans un défi Zéro Déchet.

En trois ans, de 390 kgs de déchets, toute la famille passe à 1 kg, soit un bocal par an, et découvre surtout un nouveau mode de vie. Elle en tire un livre, Famille « presque » Zéro Déchet « Ze Guide », illustré par Bénédicte MORET, sa femme.

Lors de sa conférence, Jérémie PICHON, nous raconte avec humour, comment ils ont mené leur aventure. Il décrit surtout les bénéfices énormes et insoupçonnés, qu'ils ont tiré d'un tel changement. Car en éliminant leur poubelle, ils s'attaquent finalement au système et dessinent un mode de vie soutenable, sobre et heureux. »

La conférence sera suivie de questions/échanges et de dédicaces de ses livres.

Billetterie en ligne sur helloasso : https://tinyurl.com/revlpk4
Tarif : 7€ et gratuit pour les -12ans
Possibilité de payer en Galleco



Yvonne MOREAU



Yvonne MOREAU vient de s'installer en tant que magnétiseuse, énergéticienne et créatrice de tisanes à l'impasse de la Rue. Son travail consiste à intervenir sur les énergies grâce au magnétisme et à la florathérapie afin de soulager les douleurs du corps et de l'esprit. Yvonne soulage le stress, les angoisses, l'insomnie de la fatigue, des problèmes de peau, des douleurs quelconques et traite les vers. Yvonne tient à préciser qu'elle ne remplace pas le médecin mais peut apporter du soutien et des réponses aux douleurs, donner des outils pour un « mieux-être ». Elle met un point d'honneur à faire attention sur ce qu'elle dit, à être bienveillante puisque c'est un travail qui se fait en commun avec le patient. Parallèlement, Yvonne élabore des tisanes, d'aubépine, de bleuet, de menthe poivrée…, des plantes cultivées à la main, sans pesticide. Hormis à son cabinet, les tisanes sont également vendues à Saint Jean la Poterie à la boutique Cuisine et gourmandises sur le marché de Redon le samedi matin et dans le salon de thé de la Grande Rue à Redon. Son grand-père était sourcier et magnétiseur, Yvonne a toujours ressenti les choses, même petite, pour Yvonne ce n'est pas un pouvoir mais une capacité

CONTACT : Sur rendez-vous au 06 64 48 80 73, du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h, comptez une bonne heure par rendez-vous. Tarif de 50 € la séance. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer ainsi que pour les animaux, elle peut se rendre à votre domicile.

Dépôts sauvages

Ces derniers mois, quelques dépôts sauvages de matériels et de déchets ont été constatés sur notre commune notamment des bouteilles en verre. Pour rappel, toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination dans des conditions propres à éviter lesdits effets. Ces dépôts, sont punis par le code pénal de 1500 euros d'amende et de 3000 euros en cas de récidive. Nous avons la chance d'avoir une belle commune, de beaux paysages, des sentiers de randonnées agréables à pratiquer, il appartient à tout à chacun d'en prendre soin en évitant toute détérioration.



Accueil de loisirs

Récreoz en 2020 ?

La maison de l'enfance « Récreoz » accueille les temps périscolaires (garderie et mercredi) et extrascolaires (ALSH) des enfants de la commune.









• La Garderie

Elle est ouverte pendant les périodes scolaires du lundi au vendredi de **7h00 à 8h45 puis de 16h30 à 18h45**. La commune a positionné huit agents sur ce service, qui interviennent en fonction des effectifs : Julie, Coralie, Christine et Sandrine le matin ; Alexandra ou Sandrine, Véronique, Christine et Valérie le soir.
Durant ces temps d'accueil, les enfants peuvent vaquer à diverses activités : jeux de constructions, jeux de sociétés, coloriages, lecture, dînette, petites voitures. Ponctuellement, des activités manuelles ou de bricolages, peuvent être proposées aux enfants qui le souhaitent. Ainsi, en Novembre et Décembre, les enfants participent à la création d'objets vendus lors du Marché de Noël de la commune.
Le soir, un « espace devoir » est mis à disposition des enfants désireux de faire leurs devoirs seuls ou en groupe. Les agents accompagnent ce temps pour les enfants ou les parents qui le désirent.
Pour le bon déroulement du service, nous rappelons que l'inscription est obligatoire.
Vous pouvez joindre Julie CHEDALLEUX (Responsable de la garderie) par téléphone au 02.99.91.96.85 ou par mail : garderie@mairiederieux.fr

• L'Accueil de Loisirs Extrascolaire : les Vacances

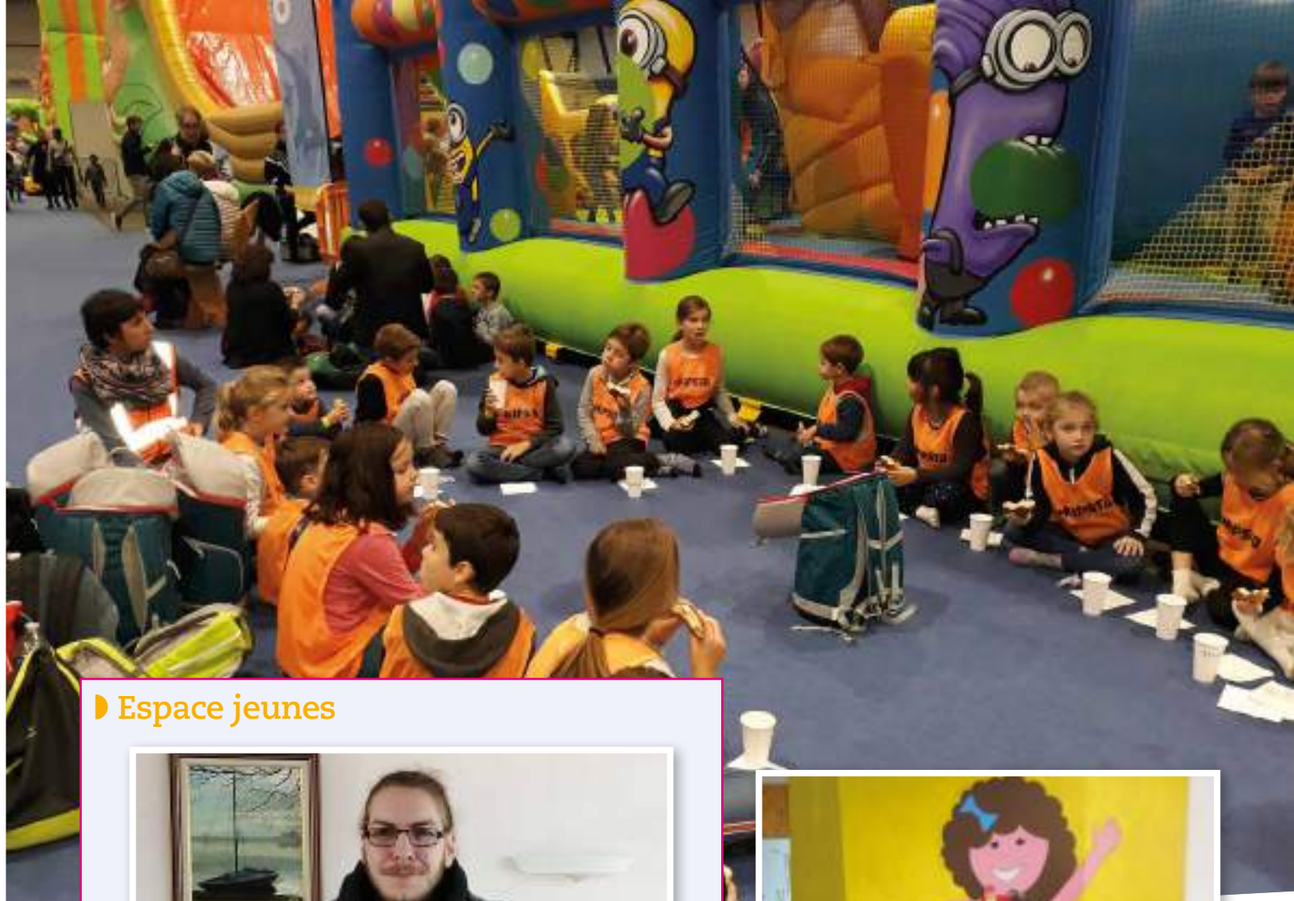
Les dates d'ouverture pour l'année 2020 sont les suivantes :

Vacances d'Hiver	Du 17 au 28 Février 2020
Vacances de Printemps	Du 14 au 24 Avril 2020
Vacances d'Eté	Du 6 au 31 Juillet et du 24 au **31 Août (inclus)**
Vacances d'Automne	Du 19 au 30 Octobre 2020
Pour rappel, l'ALSH est fermé durant trois semaines en août et deux semaines à Noël.	

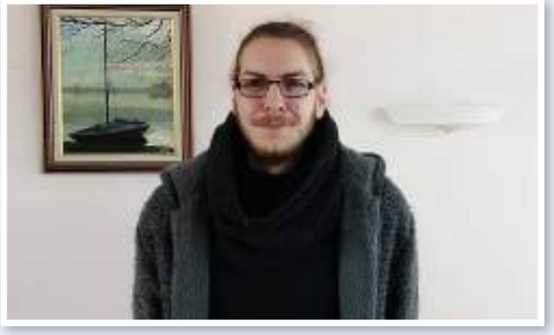
Pour toute demande, merci de contacter :
Mme LEBEL-TUAL Alexandra
02 99 91 96 85 / 06 42 14 36 26
enfance@mairiederieux.fr







Espace jeunes



Bonjour à tous,

Je suis Alexandre, nouvel animateur de l'Espace Jeunes de la commune, j'ai 27ans. Je travaille depuis une dizaine d'années dans l'animation avec différents publics, des plus petits aux plus grands mais aussi avec des jeunes en difficulté ou porteurs de handicap. Grâce à ces expériences et mes passions, j'ai pu ajouter plusieurs cordes à mon arc au fil des années.

Ayant entraîné plusieurs équipes de handball, je pourrai répondre aux besoins sportifs des plus dynamiques du groupe bien que je n'en ferai pas mon unique cheval de bataille. En effet, le théâtre, la musique ou encore la photo sont autant d'activité qui animent ou ont animé mon quotidien. L'écologie et la nature dans son ensemble sont également très importants à mes yeux. Sans être moralisateur, je chercherai surtout à faire découvrir à chacun, les présents que cette grande Dame Terre peut nous faire chaque jour (par le biais de la photo entre autre).

Sinon d'un point de vue un peu plus personnel, je suis arrivé dans la région il y a un peu moins d'un an et vous remarquerez à mon léger accent, un peu chantant, que je viens du sud-ouest. Je quitte donc le pays des 1001 châteaux (le Périgord) pour trouver celui aux 1001 légendes qu'est la Bretagne. Depuis mon arrivée ici j'ai pu travailler en tant que vacataire pour la Fédé, il est donc très probable que j'ai déjà croisé certains jeunes de Rieux cet été.

J'espère faire plus ample connaissance avec vous les samedis à venir.



APEL

Spectacle

L'APEL de l'école Ste Anne organise un spectacle comique dans la salle socio-culturelle Le Grenith :
Jean Piépié, son nouveau spectacle : "Les chiens font pas des chats"
Le samedi 21 Mars 2020 à 20h30
Entrée adulte 12€, enfant 6-12 ans 6€
Réservations possible dans la boulangerie Pain Beurre Chocolat dans le bourg et la boulangerie d'Aucfer.
Renseignements : 06 70 11 98 82 ou 06 49 22 69 88 ou apelsainteannerieux@gmail.com

ÉCOLE PUBLIQUE

L'ESCARGOT BLEU



Jeudi 19 Décembre, l'amicale, que nous remercions vivement, a offert aux élèves un magnifique spectacle de magie auquel ils ont pu participer.
Quelle surprise à la fin du spectacle de voir le Père Noël qui a offert à chaque enfant un paquet de chocolats! La matinée s'est terminée par un goûter, les enfants étaient ravis !



Dans le cadre du projet d'école, **« L'art dans tous ses états »**, toutes les classes participent au projet Arts visuels avec l'artiste Béatrice BAILET qui aboutira à la peinture de trois fresques murales sur les murs de l'école.

Le projet Arts visuels de l'école par nos « petits reporters » de CM2

Echanges autour d'œuvres
Ce matin, Béatrice BAILET, une artiste plasticienne, est venue faire une conférence devant toutes les classes de l'école.
Elle a projeté des œuvres d'art et nous devions les décrire, les interpréter et nous mettre à la place des artistes.
Nous avons échangé sur la taille des œuvres (gigantesques ou plus petites), sur les différents supports (murs, tableaux, plafonds), sur les couleurs, sur les formes qu'on y voyait, sur le temps de réalisation et sur les techniques utilisées (la technique du scotch).

C'était drôle d'entendre ce que les autres imaginaient en regardant les œuvres. (Anouk, Noah, Alyssa et Liam)



Peinture avec la technique du scotch
Béatrice est venue dans les classes pour que nous essayions la technique du scotch.

Nous nous sommes mis par groupe de 2 et nous avons posé les scotchs sur des feuilles : le scotch blanc pour les formes droites et le scotch jaune pour les formes arrondies.
Ensuite nous avons peint les différentes zones avec des couleurs vives. On a adoré ce moment nous avons maintenant hâte d'enlever les scotchs et d'admirer nos œuvres.
(Anouk, Alyssa, Sydney et Swanny)







Maintenant, nous devons préparer nos carnets de recherches de formes !

En TPS, PS et MS, les contes sont à l'honneur ! Ils travaillent sur le vocabulaire spécifique aux contes, découvrent de nouveaux mots (jeux, devinettes…) et construisent un mur des mots au fil des jours… **Les élèves de CE1/CE2** apportent également leur contribution au projet en venant lire un conte aux plus jeunes élèves chaque jour.



Les MS GS découvrent pendant cette période, l'auteur/illustrateur américain Éric CARLE, ils sont très intéressées par le travail sur ses différents albums. Ils commencent l'écriture d'une chanson rap en cherchant dans un premier temps des rimes à leurs prénoms.
Par ailleurs, ils ont réalisés une grande fresque collective en utilisant des outils variés et en s'inspirant de l'artiste contemporain Oscar MURILLO, ils sont très fiers de leur travail !

Depuis le début de l'année, les élèves de CP-CE1 développent leur capacité d'écoute et d'expression en étudiant différents genres musicaux comme le jazz, le rap et le reggae. Ils ont même écrit et enregistré une chanson intitulée « Le rap des CP-CE1 ». En arts plastiques, après la découverte du Land Art, le mois de janvier sera consacré au Street Art.
Après avoir abordé « l'art de se mettre en scène » en période 1, puis « l'art et la nature » en période 2, les CE2-CM1 vont étudier « l'art de l'image » à travers l'étude d'une BD et la réalisation de planches de BD. Ils auront la chance d'accueillir une nouvelle fois un animateur (du CPIE du Val de Vilaine) dans leur classe, le vendredi 24 Janvier, afin de les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

Les élèves du CE1 au CM2 poursuivent la découverte de la musique urbaine avec l'intervenant Jérôme. Ils s'initient à des rythmes corporels et musicaux, ainsi que des chants. Les CE2-CM1 et les CM2 se lancent dans le rap avec une chanson de MC Solaar « Les mirabelles ». Ce style musical leur plaît beaucoup ! Prochaine étape, créer leur propre chanson !

Nous y voilà ! Après des mois de dur labeur à travailler : lecture, intonation, expression, articulation…, dans la joie et la bonne humeur, les élèves de CM2 vont participer le mardi 28 Janvier prochain, à la Médiathèque, à la première épreuve du concours **« Les Petits Champions de La Lecture »**. Chacun va devoir lire à voix haute devant un jury qui aura la lourde tâche de désigner le « Champion » de la classe. Celui-ci sera qualifié pour l'épreuve départementale qui aura lieu à Rieux au mois de Mars.

Cette année, l'Amicale continue à sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement grâce au tri des déchets. Toutes les classes sont pourvues de bacs de tri.
Nos futurs collégiens sont partis à la découverte du collège Beaumont le 30 Janvier: une manière de dédramatiser cette rentrée et d'explorer leur futur environnement scolaire. Durant toute une matinée, ils ont vécu au rythme du collège: assister à divers cours, visiter les différents espaces, échanger avec les sixièmes et déjeuner au self.

Vous êtes les bienvenus aux portes ouvertes l'école L'Escargot Bleu, vous pourrez découvrir l'exposition des travaux d'élèves, le vendredi 3 Avril 2020 à de 16h30 à 18h30. Un verre de l'amitié sera offert par l'amicale laïque.

Vous pouvez dès maintenant inscrire vos enfants nés en 2016 et 2017. La directrice Patricia PERTIN est à votre disposition pour tous renseignements concernant le projet d'école et son fonctionnement. Vous pouvez la contacter au 02 99 91 93 14 ou ec.0560740a@ac-rennes.fr.



Fresque collective

Médiathèque

La médiathèque de Rieux vous accueille tout au long de l'année. Vous pouvez y découvrir un fonds documentaire varié (livres, DVD, revues…) pour tous les âges. La médiathèque représente pour la commune de Rieux un espace de vie et de rencontres avec de nombreux rendez-vous proposés : ateliers, animations, expositions…
Elle est ouverte à tous, vous êtes les bienvenus !

Ce que vous ne raterez pas

En Mars, la médiathèque vous propose plusieurs animations dans le cadre du temps intercommunal « Vert le futur ! » :

- **Exposition photo-poésie** « Destination abstrait » par le collectif Clic et Plumes du **samedi 29 Février au samedi 28 Mars.**

- **Rencontre-dédicace** avec les auteurs le **samedi 7 Mars** entre 10h et 12h. Pot de l'amitié offert.

- **Présentation de sa démarche et de son kit zéro déchet** par Amélie BRAULT le **mardi 24 Mars** de 20h (env.1h).



- **Atelier fabrication de produits d'entretien et d'hygiène** animé par 4 élèves de l'ISSAT, le **samedi 28 Mars** à 10h (env. 2h).

Toutes ces animations sont gratuites, l'entrée est libre. Pour l'atelier du 28 Mars, il est recommandé de s'inscrire, les places étant limitées. Les élèves de 4 classes des 2 écoles Rieuxoises rencontreront le collectif Clic et Plumes et Amélie BRAULT sur le temps scolaire à la médiathèque.

Du 14 Avril au 28 Mai, les grilles et les murs de la médiathèque accueilleront l'**exposition de photos « Insectes fragiles »** de Cyrille VIMARE, photographe expérimenté de Caden. L'exposition composée de 29 photos et d'une grande mosaïque met en valeur la faune et la flore qui nous entourent.

Le samedi 16 Mai entre 10h et 12h, lors de la **deuxième édition de la matinée « Les bons plan.t.s »** vous pourrez échanger vos plants, graines, boutures, conseils… sur la terrasse de la médiathèque.



A 10h, Cyrille vous initiera à la **photo par la macro et la proxy** lors d'un atelier sur inscription. **A 11h,** Valérie et les bénévoles proposeront des **histoires de jardin** qui font pousser (« Le Roi lire »). **Un vernissage de l'exposition** sera également proposé après l'atelier photo vers **11h30-12h.**

En Juin, la musique sera à l'honneur à la médiathèque. Tout au long du mois vous pourrez venir écouter des vinyles grâce à une platine (le tout prêté par la MDM), mettre en scène les pochettes des disques vinyles 33t (Sleeve face)…





Le vendredi 12 Juin à 18h, lors du **concert « Chaud devant ! Le Voilà Voilà »,** le Voilà Voilà se déchaînera avec une sensibilité à fleur de mot et une énergie démultipliée follement folk !

Gratuit, ouvert à tous. Sur la terrasse de la médiathèque (repli à l'intérieur si mauvais temps).

Rendez-vous réguliers

- Le Roi Lire : histoires lues pour le plaisir des grands et des petits. **Les samedis 7 Mars** (dans le cadre du temps fort intercommunal « Vert le futur ! »), **4 Avril** (kamishibais : lectures avec un petit théâtre japonais), **16 Mai** (dans le cadre de la matinée des bons plan(t).s) et **8 juin** à 11h.

- Le Café littéraire : moment d'échanges où chacun peut présenter un ouvrage, écouter, dialoguer... L'objectif numéro un : le partage ! Animé par Jérôme Nédélec. Gratuit et ouvert à tous sans inscription. Le **vendredi** à 19h30. Rendez-vous à venir : **le vendredi 10 Avril** (lecture commune d'un des romans du Prix des lecteurs « Elle le Gibier » d'Elisa VIX), **en Mai** (date à confirmer) : accueil d'un auteur en amont du salon littéraire « Les Mystériales » qui aura lieu à Redon les **23-24 Mai** et un autre en **Juin** (date à confirmer également).

- Les rendez-vous Entre (parents) : une soirée pour partager les expériences et les questionnements du quotidien. Une parenthèse sans enfants autour d'un jeu sur la parentalité… **Les mercredis 8 Avril et 10 Juin** de 20h30 à 22h30.

Prix littéraires

- Prix des incorruptibles (d'Octobre 2019 à Mai 2020) : prix de littérature jeunesse contemporaine décerné par des jeunes lecteurs. La majorité des élèves des 2 écoles Rieuxoises y participent avec leurs enseignants.
De fin Septembre à Mai, les élèves découvrent les albums et romans de leur catégorie d'âge à la médiathèque, dans leur classe ou chez eux. En Mai, un vote est organisé à la médiathèque. Les enfants votent pour leur livre préféré dans les conditions d'un vrai vote (bulletins, urne, isoloir…).

- Prix des lecteurs (du 15 Février au 11 Octobre 2020) : ce prix distinguera un ouvrage (roman, récit ou témoignage) d'un auteur vivant, français ou étranger paru entre le **1er Août 2018 et le 30 Octobre 2019.** Les 8 ouvrages sont à découvrir à la médiathèque de Rieux et dans les médiathèques du réseau.
Prix des jeunes lecteurs spécial BD **(du 17 Mars au 15 Septembre 2020) :** sélection de 6 BD pour les enfants de 8 à 12 ans. Une présentation de la sélection aux jeunes de 8 à 12 ans sera organisée à la médiathèque pour le lancement en mars (date et heure à confirmer). L'annonce des résultats aura lieu en septembre autour d'un petit gouter. Un partenariat avec l'Espace jeunes est prévu autour de ce prix.

Services

De nombreux services gratuits vous sont proposés à la médiathèque : puzzle collaboratif, grainothèque, coloriages pour les enfants, jeux de société (Edition L'Ecole de loisirs, adaptations d'albums jeunesse), ressources numériques en ligne (autoformation avec Toutapprendre.com et magazines en ligne avec LeKiosk) gratuites pour les abonnés sur demande, groupes de co-apprentissage…

Ateliers multimédias

- Le mercredi et le samedi matin (de 9h30 à 10h30) hors vacances scolaires (calendrier disponible à la médiathèque). Animés par Charlène. Thèmes variés : clavier, souris, recherche et navigation internet, messagerie, photos, tablette… (liste non exhaustive). Les ateliers multimédias sont ouverts à tous, abonnés ou non. **Une inscription préalable est obligatoire, les places étant limitées. 1 € pour les abonnés - 3€ pour les non-abonnés.**

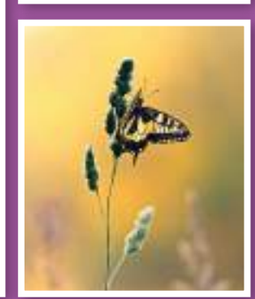
Horaires d'ouverture au public

- Pendant la période scolaire :
Mardi 16h30-18h ; Mercredi et Vendredi 10h-12h30 / 14h-18h ; Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30. Fermée le lundi et le Jeudi.

- Pendant les vacances scolaires :
Mardi et Jeudi : 14h-18h ; Mercredi et Vendredi : 10h-12h30/ 14h-18h ; Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30. Fermée le lundi.









Contact: 02 99 91 97 03 - mediatheque@mairiederieux.fr
N'hésitez pas à suivre l'actualité de la médiathèque sur sa page Facebook : Médiathèque « Du récit à Rieux » et sur le site internet de la commune www.rieux-morbihan.fr (menu de gauche : médiathèque > rubrique animations).
Retrouvez tous les services et animations à venir du réseau sur le site: http://www.mediatheques.redon-agglomeration.bzh

Basket

UNE ÉCOLE D'ARBITRAGE POUR LES JEUNES LICENCIÉS EST EN PLACE AU SEIN DU CLUB DE BASKET RIEUX ST DOLAY.
C'est donc dans le cadre de l'une de ces séance que samedi 25 Janvier le comité départemental est venu rendre visite pour échanger, observer la formation mise en place et ainsi valider le label de cette école d'arbitrage.

L'objectif de cette formation étant de pouvoir assumer l'arbitrage des rencontres au sein du club (jeunes et seniors). En effet, on ne peut concevoir une rencontre sans arbitre !

Les connaissances à l'arbitrage rentrent dans le cadre de la formation du joueur. L'initiation et la formation sont donc primordiales pour assurer le bon déroulement des rencontres. Certains d'entres eux souhaitent une formation plus approfondie et le club répondra présent pour les accompagner avec le comité départemental dans les stages proposés. C'est le cas de Loane DURAND et Anaelle AYOUL qui après un stage de 2 jours et plusieurs ½ journées de formation officient cette saison sur le championnat départemental. Cette école d'arbitrage étalée sur 10 séances est encadrée par Laurent PIOU, responsable arbitrage au club et arbitre officiel sur le championnat régional seniors.



USSM Rieux - Théhillac

21ème édition de la Duretie cup

A VOS AGENDAS !
Le samedi 30 Mai et le dimanche 31 Mai aura lieu **la 21ème édition de la DURETIE CUP** réservée aux catégories U10/11 & U12/13.
Cette compétition réunit de très belles équipes dans un esprit sportif et très convivial.



AU PROGRAMME DE CE WEEK-END :

- une cérémonie d'ouverture inoubliable pour les enfants, éducateurs, encadrants, bénévoles… ;
- un repas servi le samedi soir dans une très bonne ambiance ;
- le retour de la Durétie Jongl' ;
- une démo freestyle par les meilleurs spécialistes de la discipline ;
- la présence de BFM TV…

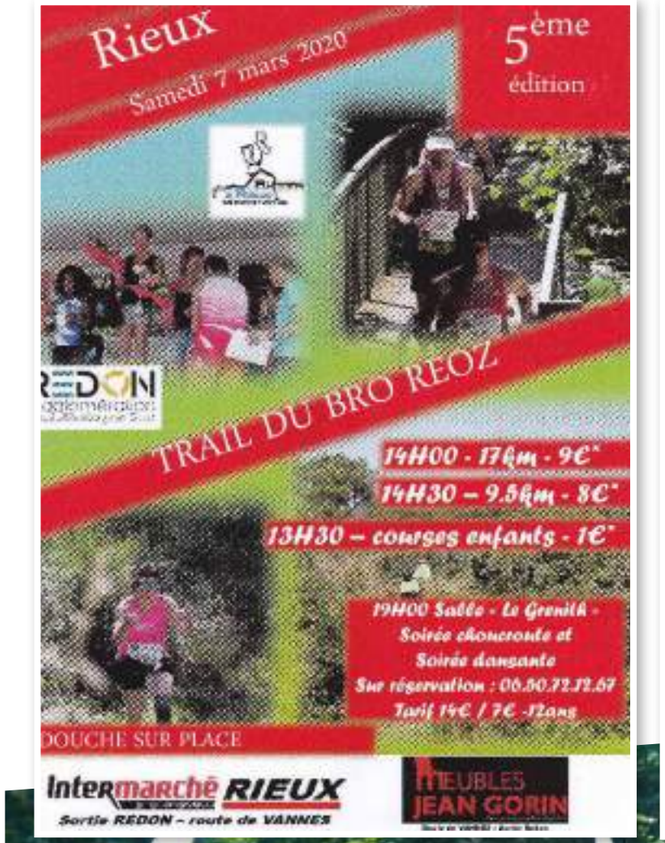
Et de nombreuses belles surprises !

Retrouvez les évènements, les résultats sportifs et la boutique du club sur ussmrieux.fr
Suivez également l'actualité du club sur Facebook : page USSM Rieux

Running de Rieux

Pour cette cinquième édition, toute l'équipe du Running à Rieux est heureuse de vous accueillir sur deux distances **le samedi 7 Mars à partir de 14h00 pour le 17Km , 14h30 pour le 9,5 km, 13h30 pour la course enfants.** De beaux parcours en quasi-totalité composés de bois et chemins. Les nombreux bénévoles vous accueilleront avec un grand plaisir.

Parking à Proximité / Douches au niveau de l'arrivée / Restauration et buvette sur place.
N'hésitez pas à partager autour de vous.







Pour continuer votre soirée,
le Comité des Fêtes de Rieux organise

UN REPAS CHOUCROUTE AVEC ANIMATION MUSICALE.

Réservation au 06-50-72-12-67 et 06-50-50-16-87.
running.a.rieux@gmail.com



Vélo Sport Rieuxois 56 (VSR56)

UNE NOUVELLE SAISON SE PRÉSENTE POUR LE VÉLO SPORT RIEUXOIS 56 (VSR56)

Affilié à la Fédération Française de Cyclisme (FFC), le club Rieuxois a pour raison d'être de participer aux compétitions environnantes essentiellement sur route. En 2019, le groupe a vu son panier de résultats se remplir avec notamment quatre victoires grâce à Samuel BELHUERNE vainqueur à Marzan, Ludovic ROUX à Colpo, Christophe LELIEVRE à Savenay et Ronan LELIEVRE à Boisgervilly.

Au total, les coureurs ont décroché pas moins de 14 podiums en 2019.

En 2020, le VSR56 sera emmené par ses deux poissons pilotes Ludovic OLLIVIER et Ronan LELIEVRE, tous deux pensionnaires de la 2ème catégorie pour cette nouvelle année. Une accession au niveau supérieur obtenue grâce à leurs bons résultats la saison passée.

Bien entendu, ils ne seront pas seul à porter les couleurs rieuxoises cette année, ils seront, en tout, une vingtaine à jouer des coudes dans les pelotons pour tenter de décrocher des bouquets.

Parmi le cru 2020 du VSR56, on nommera également Christophe LELIEVRE, Adrien FLEURY, Jean-Charles LELIEVRE, Adrian SAUVOUREL, Adrien VOISIN, Hervé NAEL, Lucas LE NOUAIL, qu'on retrouvera également sur quelques compétitions VTT, Aurélien LECLAIRE, Damien NAEL, Antoine MONNERAIS, les frères Stéphane et Alain GAUDIN, Frédéric CHENAIS, Samuel BELHUERNE, Thierry BARON, Jean-François DAVIS, Patrick RUELLAND et Frédéric DAVIS.

Le club présidé par Romain LELIEVRE a choisi de modifier son programme pour ses traditionnelles courses de Mars.

Pas d'épreuve en matinée afin de permettre aux habitants de réaliser leur devoir de citoyen en toute tranquillité le matin. En effet, cette première journée vélo de l'année à Rieux aura lieu le 15 Mars, jour du premier tour des élections municipales.

Les épreuves débuteront donc à 13h00 avec deux épreuves pass-cyclistes en simultanée puis une épreuve 2ème catégorie à partir de 15h30. Le jeudi de l'Ascension 21 Mai, le VSR56 contrôlera les épreuves organisées par le Comité des fêtes sur le circuit de St-Léger. Et enfin, ultime rendez-vous sur la commune, le samedi 20 Juin sur le circuit de La Crolaie.

Le club est toujours prêt à accueillir de nouveaux membres pour découvrir les joies de la compétition.

En contactant par exemple son président Romain LELIEVRE au 06 99 75 55 60 ou par mail : romainlelievre2011@gmail.com

Etat civil

Naissances de 2019

Nom et Prénom de l'enfant	Date de naiss.
CHESNIN Arthur Michel Jean	25/11/2019
DANET Milo Jean-Michel Stéphane	24/03/2019
DESTAINVILLE Aaron	07/01/2019
FRANCHETEAU Laurann Cécilie Léane	05/03/2019
GUÉNAN Nathan Yannick Stéphane Ricky	17/01/2019
GUERINEL HÉRAUD Ezra Adrien	04/11/2019
GUEVENEUX Malo	14/10/2019
JEAN-BAPTISTE Valentine Constance Léonie Marie	09/08/2019
LELIEVRE Emma Soline Marie	11/06/2019
LOLLIVIER Laura Régine Sylvie	15/09/2019
MARCHAND Léonie Léandre Danielle	23/07/2019
MORIN Emma Justine Lou	30/04/2019
OLLIVIER Eléna Laëtitia Ghislaine Evanno	30/05/2019
PEIGNET Lysa Marie Micheline Christiane	16/07/2019
PHILIPPOT Malo Alain André	21/11/2019
PINARD Loën Michel Loïc	20/11/2019
ROCARD Youen Théo Gabriel	06/01/2019
ROUSSEAU Ilann Jackie Nathéo	08/10/2019
SANDRI Aaron Joël Sylvain	26/03/2019

Mariages de 2019

Mariés	Date du mariage
BECLIN Franck Josselin Jean-Pierre & ROLLAND Julie Bruno Myriam	20/07/2019
BERTRAND Stanley Jean Sylvain & COLIN Amanda Jacqueline	27/04/2019
BOCQUEL Corentin Philippe Pascal & ANGER Emilie Marie Laurence Madeleine	31/08/2019
BRIS Erwann Dominique Philippe & BONNET Emilie Marie Michelle Herveline	20/04/2019
FOURE Rodolphe Stéphane Joël & GUEGAN Gaël	31/05/2019
FOURNEL Kévin Régis Marie & PELE Emilie Marie-Laure	22/06/2019
GAUBERT Laura Nicole Christiane & MAZIEU Michèle Christiane Patricia	20/07/2019
GAUDIN Yvan & MERLE Magali Stéphanie	07/09/2019
LE DAIN Philippe Jacques Roger & EVAIN Yolande Suzanne Marie	29/06/2019
MEAUDRE Jean-Charles & VINGOLTC Oksana Vladimirovna	05/10/2019
RICORDEL Patrice Pierre Francis Jean Marie & RIAUD Marie-Françoise Emilienne Alphonsine	28/09/2019

Décès de 2019

Nom et Prénom	Date du décès
ALLENNE-MASSIA Gérard Antoine	10/02/2019
CATRY Francis Jean	16/12/2019
DELABARRE Léa Denise	29/01/2019
GAUDIN Jean Léon Pierre Marie	30/12/2019
GILBERT Yvette Angélique	02/04/2019
HALLIER Madeleine Marguerite Marie Joseph	12/07/2019
LAGNEAUX Jackie Roland Marcel	22/02/2019
LE LIEVRE Agnès Marie Françoie	16/05/2019
MARCHAND Michel Joseph Marie	29/01/2019
MARQUER Simone Félicité Marie Julienne	19/08/2019
MARTIN Joël Eugène Jean Marie	08/07/2019
MENORET Didier Joseph André Marie	15/04/2019
PANHALEUX Louis Melaine Marie	23/07/2019
PONDARD Anne Marie Josèphe	19/08/2019
REMY Michel Pascal	15/04/2019
ROUAUD Dominique Pierre Gabriel	29/11/2019
SAUVOUREL Marie-Reine Jeanne Marie Rose	31/07/2019
SEVESTRE Michel André Félix	12/03/2019
THAUMOUX Albert Henri Marie	14/10/2019
THAUMOUX Thérèse	05/09/2019
THIMOUY Marie-Anncik Jeanine	19/08/2019



Agenda



Mars 2020

Sam. 7	• Trail running • Repas choucroute - Comité des Fêtes
Ven. 13	• Concours de belote - Club du 3ème âge
Sam. 14	• Tournoi de tarot - Handi-Mobile
Dim. 15	• Elections municipales • Courses cyclistes - VSR
Jeu. 19	• Commémoration - FNACA/mairie
Ven. 20	• Conférence « presque zéro déchet » Salle du Grénith
Sam. 21	• Spectacle Jean PIEPIE - APEL école Sainte Anne
Sam. 28	• Atelier fabrication de produits d'entretien et d'hygiène - Médiathèque • Championnat départemental de lecture à voix haute - Salle du Grénith

Avril

Ven. 10	• Concours de belote - Foot sports loisirs • Café littéraire - Médiathèque
Sam. 18	• Repas ACCA
Dim. 19	• Rando VTT pédestre - Rieux cyclo randonneurs

Mai

Dim. 03	• Fête des Boudins - Ecole Sainte Anne
Ven. 08	• Commémoration FNACA/mairie
Sam. 09 Dim. 10	• Tournoi de basket - Basket BCB Rieux/St Dolay
Sam. 16	• Les bons plan.t.s - Médiathèque
Jeu. 21	• Courses cyclistes - Comité des Fêtes
Sam. 30 Dim. 31	• Durétie Cup Foot - USSM

Juin

Sam. 13	• Kermesse de l'école Sainte Anne
Dim. 14	• Brocante - Amicale Laïque
Sam. 20	• Feu de la St Jean - Comité des Fêtes • Courses cyclistes - VSR
Dim. 21	• Rando pédestre - Handi-Mobile
Ven. 26 Sam. 27	• Tournoi de tennis - Club de tennis
Sam. 27	• Kermesse école l'Escargot Bleu